



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

AGRHYMET CCR-AOS

AVIS A SELECTION DE FOURNISSEURS

STRUCTURES DE VOYAGE AGREEES DANS LES SERVICES DE TRANSPORT AERIEN

Date: 30 octobre 2026
ASF N°: 001/CRA/UPM/2026

Doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, AGRHYMET CCR-AOS est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Le CILSS est un établissement public inter-étatique (avec un statut international).

Dans le cadre de ses activités, missions et autres événements (conférences, ateliers, programmes de formation et de renforcement des capacités, mise en œuvre de projets/programmes, missions de suivi, etc.), AGRHYMET CCR-AOS du CILSS invite les structures de voyage agréées dans le domaine de services de transport aérien à manifester leur intérêt pour cet Avis à Sélection de Fournisseurs (ASF.)

Les structures de voyage doivent être établies dans la sous-région et les services doivent être fournis de la manière la plus rentable possible, en tenant compte des intérêts du CILSS et du bien-être de son personnel et de ses invités.

Afin d'assurer une meilleure efficacité et économie dans les processus en obtenant des services toujours au meilleur rapport qualité-prix et dans le délai requis, AGRHYMET CCR-AOS choisira les structures de voyage qualifiées à travers la signature d'une convention cadre pour la fourniture de services de transport aérien sur une période de trois (03) ans renouvelables après une réévaluation chaque année. AGRHYMET CCR-AOS procèdera à une appréciation périodique du rapport qualité-prix-délai requis des prestations permettant de maintenir la performance de façon continue.

Les conventions cadres à conclure seront des accords-cadres fermés à utilisateur unique avec des Prestataires multiples en comparant les tarifs entre les prestataires avant l'émission de Bons de Commande (BC) à l'un des prestataires ayant proposé le meilleur rapport qualité-prix et dans le délai requis à l'étape d'exécution de ladite convention cadre.

A l'issue de cette étape, sur la base d'une justification acceptable et de la convention cadre signée dans le domaine de services de transport aérien, des contrats subséquents de Bons de commande (BC) seront signés à chaque commande avec le prestataire ayant proposé le meilleur tarif parmi les titulaires d'une convention cadre.

Nota bene : La conclusion d'une convention cadre avec un prestataire n'impose aucune obligation à AGRHYMET CCR-AOS du CILSS de commander des prestations dans le cadre d'un autre contrat et/ou convention. La convention cadre conclu ne garantit pas qu'un prestataire de services de l'accord-cadre se verra attribuer un contrat subséquent (Bons de commande.)

Description	<p>Cet Avis à Sélection de Fournisseurs (ASF) s'adresse à toutes les personnes morales exerçant dans le domaine spécifique de services de transport aérien pourvu qu'elle soit en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et sociale.</p> <p><i>Prestation de services de transport aérien au profit de AGRHYMET CCR-AOS du CILSS</i></p> <p>Les tâches et responsabilités attendues sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer à AGRHYMET CCR-AOS le meilleur itinéraire disponible et à bon prix ; ➤ Offrir le meilleur tarif aux voyageurs de AGRHYMET CCR-AOS et à leur famille ; ➤ Accepter un contrat subséquent (Bon de Commande) de AGRHYMET CCR-AOS avant l'émission du billet ; ➤ Faire adhérer le personnel et les consultants de AGRHYMET CCR-AOS au programme de fidélités des compagnies partenaires (une liste sera dressée à cet effet) ; ➤ Communiquer à AGRHYMET CCR-AOS à temps tout changement ; anticipation, retard ou annulation de vol ; ➤ Assister le personnel de AGRHYMET CCR-AOS dans la recherche des bagages en cas d'éventuelles pertes.
Date et heure limite de soumission	<p>Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 4 décembre à 11h 00 heure du Niger.</p> <p>Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.</p>
Critères d'éligibilités	<p>Toutes les personnes morales exerçant dans le domaine spécifique de services de transport aérien</p>
Contenu du dossier de candidature	<p>La Manifestation d'intérêt à cet ASF doit contenir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Une brève présentation de l'entreprise indiquant notamment ses compétences dans le domaine et ses réalisations, le nombre d'employés, le chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années d'activités ; b) L'enregistrement de l'entreprise au Registre du Commerce du Niger ; c) Une copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF) d) Une copie de la certification International Air Transport Association (IATA) e) Un Certificat de non-faillite ; f) Une Attestation de régularité fiscale datant de moins de trois (03) mois ; g) Une Attestation de la Caisse Nationale de sécurité sociale (CNSS) datant de moins de trois (03) mois ; h) La gamme des principaux produits et prestations offerts ; i) Les références et expériences générales du fournisseur y compris la liste des principaux clients servis avec contrats cadres/conventions cadres ou bons de commandes, attestation de satisfaction/bonne fin d'exécution, etc. j) Une liste d'adresses des personnes à contacter des clients, des institutions et/ou organisations similaires ; k) Les expériences et qualifications générales des dirigeants et cadres de la

	<p>société (diplômes, formation et expérience professionnelle) ;</p> <p>l) Les expériences et qualifications générales des employés / commerciaux ;</p> <p>m) Une attestation de capacité financière d'au moins 50 000 000 FCFA ou équivalent dans une monnaie librement convertible ;</p> <p>n) Les Coordonnées : nom complet et adresse, pays, numéro de téléphone, adresse e-mail, site Web et personne de contact ;</p> <p>o) L'offre commerciale de l'agence de voyage ;</p> <p>p) Toute autre information pertinente.</p> <p>Le manque ou la non-conformité de l'une quelconque des pièces citées ci-dessus entraînera le rejet de l'offre.</p> <p>Tous les coûts liés à la préparation et à la soumission des candidatures sont à la charge des Fournisseurs, et AGRHYMET CCR-AOS ne pourra en aucun cas être responsable et redevable des frais encourus.</p>
Méthode de soumission	<p>1. Les dossiers de candidatures doivent être soumis en mains propres dans une enveloppe fermée au secrétariat du Directeur Général de AGRHYMET CCR-AOS Sis 0425 Boulevard de l'Université Abdoul Moumouni – Rive Droite, Tél: 227 20 31 53 16, BP : 11 011, Niamey (Niger), E-mail : administration.agrhymet@cilss.int</p> <p>2. Les Candidatures doivent être soumises en original dans une enveloppe portant la mention « Original » et en double dans une autre enveloppe portant la mention « Copie ». S'il y a des divergences entre l'original et la copie, l'original fera foi. Les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure et fermée. L'enveloppe extérieure doit porter une étiquette de l'adresse de soumission, le numéro de référence, la mention « <i>ASF n°001/DG-CRA/UPM/2026 pour la fourniture de services de transport aérien au profit de AGRHYMET CCR-AOS du CILSS</i> » et le nom du Fournisseur.</p> <p>3. Les Candidatures doivent être présentées dans la langue française en utilisant l'Annexe A. Tous les renseignements demandés doivent être fournis.</p>
Demande d'information	<p>Les Fournisseurs qui désirent être informés davantage sur le contenu de ce document peuvent en notifier à AGRHYMET CCR-AOS par écrit à l'adresse suivante : passationmarches.agrhymet@cilss.int avec copie à administration.agrhymet@cilss.int.</p> <p>AGRHYMET CCR-AOS répondra à toutes demandes de clarifications reçues au plus tard le 20 novembre 2026 à 16h00.</p>
Evaluation	<p>Les Candidatures sont évaluées selon les critères suivants :</p> <p><u>I. Examen préliminaire et de Vérification de la conformité pour l'essentiel</u></p> <p>Existence et conformité des pièces administratives (Registre de commerce/statut, certificat de non-faillite, attestation de régularité fiscale, certification IATA, numéro d'identification fiscale, sécurité sociale)</p>

Seuls les Fournisseurs éligibles et qualifiés sur la base de ces critères sont invités à participer à cet avis.

II. CRITERES D'EVALUATION

A. Expérience et capacités (40 points) :

Expérience (30 points) : Expérience de prestations similaires au cours des 5 dernières années (2022, 2023, 2024, 2025, 2026) évaluée à partir des portefeuilles de clients desservis durant la période : fournir la liste des clients, et contacts ainsi qu'une estimation des volumes de prestations en nombre de billets ou en valcurs, en plus du volume des prestations, le type de client (organismes internationaux, ambassades, firmes multinationales) sera utilisé pour évaluer la similarité.

Capacité d'opérations (10 points) : existence d'agence dans les pays du CILSS, existence d'accord avec les compagnies aériennes les plus fréquentes en Afrique.

B. Ressources humaines et moyens matériels (30 points)

Ressources Humaines (20 points) :

Les Staffs proposés doivent avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine.

Moyens matériels et solutions de services (10 points) :

- Systèmes informatisés de réservation (SIR) : AMADEUS, GALILEO, SABRE ou SITA GABRIEL (7 points) ;
- Système de réservation de billet mondialement reconnu (3 points).

C. Situation et Performance Financières (10 points)

- Chiffre d'affaires annuel moyen (5 points) ;
- Capacité financière (5 points).

D. Conformité aux exigences (20 points)

- Proposition et apport de nouveaux services à valeur ajoutée qui ne sont pas indiqués dans les exigences (5 points) ;
- Partenariats / réseaux ; accords avec les compagnies aériennes /hôtels dont le CILSS/AGRHYMET CCR-AOS pourra bénéficier (5 points) ;
- Délai d'établissement des itinéraires / traitement des réservations, billetterie et de remboursement (5 points) ;
- Disponibilité d'assistance 24/24 (5 points).

TOTAL 100

Les soumissionnaires doivent obtenir au minimum **75 points** à l'issue de l'évaluation des offres pour être éligibles.

L'accord cadre est attribué au maximum aux trois premiers mieux-ayant obtenu la note minimale des 75 points.

Modification

Les Candidatures peuvent être modifiées ou retirées par écrit, avant la date limite fixée dans le présent ASF. Les Candidatures ne doivent pas être modifiées ou retirées après la date limite

Handwritten signature

Confidentialité	Toutes informations écrites ou verbales partagées avec les Fournisseurs dans le cadre du présent ASF doivent être traitées de façon strictement confidentielle. Le Fournisseur ne doit pas partager ou évoquer ces informations à quelque tierce partie que ce soit sans l'accord préalable écrit de AGRHYMET CCR-AOS. Cette obligation subsiste après le processus de cet avis, sans tenir compte de la suite donnée à la soumission du Fournisseur.
------------------------	---

Merci de noter que :

- Aucun dossier de candidature ne sera ni partiellement ni totalement retourné, quelle que soit l'issue du processus de sélection ;
- Les consultations du fournisseur les années précédentes ne donne pas droit à une inscription automatique à cette nouvelle base de données de services aériens, les agences de voyages sont invitées à resoumettre un nouveau dossier ;
- Chaque dossier sera évalué par AGRHYMET CCR-AOS et l'octroi d'une convention-cadre dans le service aérien dépendra des résultats de l'évaluation ;
- Cet ASF concerne toutes les personnes morales évoluant dans ce domaine (cité plus haut) légalement enregistrés. Toutes structures qualifiées sont invitées à manifester leur intérêt ;
- AGRHYMET CCR-AOS ne sera pas en mesure de transmettre des accusés de réception pour les différentes soumissions. Par conséquent, veuillez accompagner vos enveloppes d'un bordereau de transmission à faire signer par AGRHYMET CCR-AOS lors du dépôt du dossier ;
- La soumission d'un dossier d'enregistrement ne saurait garantir l'obtention automatique d'une convention-cadre avec AGRHYMET CCR-AOS;
- AGRHYMET CCR-AOS /CILSS ne travaille pas avec des entreprises qui ne respectent pas le droit du travail et les standards éthiques relatifs au travail des enfants et aux violences basées sur le genre.

Le CRA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute Manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de sélection et rejeter toute Manifestation d'intérêt à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité vis-à-vis des Entreprises/Fournisseurs de services.

ANNEXE A : RENSEIGNEMENTS DU SOUMISSIONNAIRE

Merci de compléter toutes les informations demandées et de joindre toutes les pièces justificatives certifiées par un auditeur qualifié.

1) TABLEAU 1 – INFORMATIONS GENERALES

Information demandées	Réponse de l'entreprise
Nom de l'Entreprise	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Courriel (email)	
Adresse des autres bureaux, le cas échéant	
Nom et Fonction de la personne-ressource	
Statut juridique (<i>Fournir des copies certifiées conformes du NIF</i>)	
Copie du RCCM	
Numéro d'enregistrement à la TVA	
Lieu d'inscription	
Principal lieu des activités	

2) TABLEAU 2 – LA GAMME DE PRINCIPAUX PRODUITS ET PRESTATIONS OFFERTS

Produit/services	Contexte d'utilisation	Commentaires

3) TABLEAU 3 – EXPÉRIENCE SIMILAIRE DE L'ENTREPRISES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES PLUS L'EXERCICE EN COURS

	Expérience 1	Expérience 2	Expérience 3	Expérience exercice en cours
Client				
Mois / Année de démarrage				
Mois / Année de livraison finale				
Description des biens et services				
Montant du contrat				

Remarques (Fournir la preuve documentaire) :

Veuillez inclure la copie des certificats d'achèvement, lettres de bonne fin /satisfaction/d'évaluation émises par vos clients antérieurs, y compris leurs coordonnées et approbation de les contacter.

4) TABLEAU 4 – CONTRATS EN COURS

	Contrat 1	Contrat 2	Contrat ..	Contrat ..	Contrat ..
Client					
Description des Contrats					
Lieu					
Montant					
% d'achèvement (Fournir la preuve documentaire)					

5) TABLEAU 5 – LISTE DU PERSONNEL PERMANENT

Nom	Fonction et Qualification	Nombre d'années d'expérience

Veuillez fournir un organigramme et les CV détaillés du personnel de gestion et le personnel technique de l'Organisation

6) TABLEAU 6 – LISTE DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENT (EN POSSESSION)

Nom	Localisation	Nombre d'années de fonctionnement

7) INFORMATION FINANCIERES

Etats financiers certifiés ou Rapport Financier Annuel certifié pour l'entreprise et ses filiales :

- a) Les états financiers certifiés pour les 3 dernières années sont à joindre à votre dossier.
(AGRHYMET CCR-AOS traitera les informations de façon confidentielle)

Si les informations sont disponibles sur un site internet, merci de nous indiquer le lien :

- b) Contact de la personne autorisée à parler des questions financières de l'entreprise :

Name et prénom Email adresse No de téléphone

my

8) AUTRES INFORMATIONS

Outres ces informations requises, les Entreprises peuvent fournir des brochures et autres documents connexes.

Je, soussigné, atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et, en cas de modification, les détails seront fournis dès que possible :

Nom/ Signature/ Date _____

☛ **AGRHYMET CCR-AOS du CILSS se réserve le droit de vérifier par tous les moyens l'authenticité des informations fournies par les soumissionnaires.**

[Signature]